



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 10 / 02 / 2026 à 02:17

Date de publication : lundi 2 juin 2025 à 03:19

Type : Constitution SAS

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 30/05/2025, il a été constitué une SAS dénommée :

INSTANTBOOTH

Siège social : 195 Avenue Roger Salengro
69100 VILLEURBANNE **Capital** : 100 € **Objet**

social : La société a pour objet :

La location de photobooth et d'équipements photographiques automatisés pour tout type d'événement.

Elle propose également la location d'accessoires supplémentaires pour l'animation des événements et la mise à disposition d'hôte/hôtesses pour les clients particuliers ainsi que

pour les entreprises qui le souhaite.

Président : M Distefano Nathan demeurant
195 Avenue Roger Salengro 69100
VILLEURBANNE élu pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire à la possibilité de participer aux assemblées, quel que soit le

nombre d'actions qu'il détient, chaque action octroyant droit à une voix.

Les décisions peuvent être prises par consultation écrite ou en assemblée.

Clauses d'agrément : - La cession d'actions entre associés est libre.

- Toute cession à un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable de l'associé majoritaire. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/f096d36f-0145-42bc-9b75-3edab16da725-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex